



Formation sur la gestion des déchets issus de la démolition - 3j - 21h

Date de mise à jour

Formacode

Objectifs

- Être capable de réaliser un diagnostic portant sur les déchets issus des travaux de démolition
- Rédiger le rapport de diagnostic et dresser le formulaire de récolement

Niveau de prérequis

Diplômés de niveau III, II ou I ayant des connaissances techniques et des expériences dans la construction

Public concerné

Toute personne ayant en charge la gestion des déchets.

Nos formations sont ouvertes aux travailleurs en situation de handicap dans le respect de l'arrêté du 23 février 2012. Nous consulter.

Suivi de l'action de formation

Validation

- Évaluation finale par questionnaire à choix multiples
- Attestation de formation nominative remise en fin de stage

Programme

FORMATION DIAGNOSTIC DECHETS Issus de la démolition - 21 heures

- Les exigences de la réglementation (Code de la Construction et de l'Habitation et Code de l'Environnement)
- Classification des déchets
- Filières de gestion des déchets et classification des déchets :
 - Matériaux pouvant être réutilisés sur le site
 - Les filières de valorisation
 - Les sites d'élimination (ISDD, ISDND, ISDI)
- Le rapport de diagnostic
 - Le contenu du rapport de diagnostic selon l'arrêté du 19 décembre 2011 relatif au diagnostic portant sur la gestion des déchets issus de la démolition de catégorie de bâtiments
 - Le document de synthèse
- Fin de travaux :
 - Le formulaire de recollement à l'issus des travaux de démolition
- Études de cas

Durée et coût

Nbre d'heures total : 21h

Coût horaire : 37.14€ HT (44.57€ TTC)

Coût par personne : 780.00€ HT (936.00€ TTC)

Sessions programmées